

V.2 du 08/03/2024



Championnats du Monde Poomsae 2024

En vue des Championnats du Monde Poomsae programmés à Hong Kong en Chine du 23 au 27 novembre 2024, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection prévue en juillet 2024. A l'issue de celle-ci, une dernière étape sélective pourrait être organisée dans les semaines suivantes dans le cas où plusieurs athlètes seraient en ballottage dans la même catégorie.

Les conditions d'éligibilité*:

- Etre médaillé(e) aux Championnats de France Poomsae 2024 ou vainqueur de la Coupe de France Poomsae 2024
- et
- Avoir obtenu les minima internationaux définis dans les critères de sélection
- Participer à la dernière étape sélective organisée par la fédération

* Sauf dérogation du DTN

Les critères de sélection :

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnats du Monde Poomsae, des minima internationaux ont été définis :

	Points en indiv	Points en Paire	Points en Trio
● Catégories Cadets & Juniors	15 Points	18 Points	24 Points
● Catégories U30 & U40	18 Points	24 Points	
● Catégories Master 1 & Master 2	20 Points		
● Catégories Master 3	24 Points		
● Freestyle - catégories U17 & O17	12 Points		

Pour les épreuves en paire et en trio, les athlètes ayant obtenus les minima pourront, le cas échéant, être mis en concurrence avec des athlètes ayant obtenu les minima en individuel lors de la dernière étape sélective organisée par la FFTDA.

Les compétitions internationales référencées pour atteindre les minima :

FEVRIER 2024

MARS 2024

AVRIL 2024

JUIN 2024

08/02 Canada Open (Coef 2)	02/03 Open Challenge Cup (Coef 0,5)	12/04 Dominican Open (Coef 1)	01/06 Argentina open (Coef 1)
16/03 US Open (Coef 3)	04/03 Bulgaria Open (coef 2)	14/04 Toronto Online (coef 0,5)	09/06 Range Online (Coef 0,5)
	14/03 Panam WT President Cup (Coef 2)		29/06 Austrian Open (Coef 2)

Une ou plusieurs compétitions internationales en Europe seront ajoutées à la liste en fonction du calendrier de WTE (non défini à ce jour)

Attribution des points

- Opens Coefficient 0,5 - 1ère place (5pts) ; 2ème place (3pts) ; 3ème place (2pts)
- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (10pts)

Seules les médailles obtenues avec un nombre de participants supérieur à 5 seront prises en compte à l'exception des catégories Masters 2 Master 3 et des épreuves par équipe

Les clauses :

Les athlètes s'inscrivant dans le parcours de positionnement s'engagent à respecter la Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection

La Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement énoncés si des circonstances exceptionnelles, des modifications du calendrier international, des changements réglementaires ou des considérations logistiques le nécessitent. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.